

JUSQU'À CE SOIR 19^e bourse aux reptiles au parc des expositions

Les « NAC », plus qu'un phénomène de mode

Depuis hier matin et jusqu'à 17 h cet après-midi, le hall 5 du parc des expositions de Colmar accueille une bourse internationale aux reptiles et amphibiens. Les lézards, serpents et tortues partagent la place avec les caméléons, les phasmes et les axolotls, autant de stars montantes dans la catégorie des nouveaux animaux de compagnie (NAC).

C'est une tendance qui dure depuis plus de dix ans maintenant. De nombreux Français choisissent pour compagnons des animaux un poil plus exotiques qu'un chien ou un chat. Les nouveaux animaux de compagnie ou NAC regroupent diverses espèces, dont les serpents, toutes sortes de lézards, les tortues, mais également les caméléons, les axolotls et les phasmes, qui comptent parmi les spécimens les plus étonnants du règne animal.

« Aucun animal venimeux n'est exposé, aucune mygale, et nous interdisons la vente à des mineurs »

La 19^e bourse aux reptiles, qui se tient actuellement, et jusqu'à ce



Il est possible de se restaurer sur place... si on aime les tartines aux fourmis !



La vente aux mineurs n'est pas autorisée, même pour les espèces les plus inoffensives. PHOTOS DNA - NICOLAS PINOT

soir 17 h, au parc des expositions de Colmar, hall 5, permet aux visiteurs d'observer plusieurs centaines d'animaux et, de plus en plus souvent, de repartir avec l'un d'eux sous le bras. « Le phénomène NAC est devenu beaucoup plus familier ces dernières années, confirme Antonio Duarte, président de l'association Repto Terra, qui organise l'événement. Le public devient connaisseur, les

gens se renseignent et sautent le pas, souvent pour leurs enfants. » Les a priori restent nombreux à l'encontre de ces espèces, qui ne sont pas considérées comme domestiques par la législation française. Certaines nécessitent l'obtention d'un certificat de capacité afin de les conserver chez soi, notamment lorsqu'elles sont venimeuses. L'association Repto Terra a cependant fait le choix, pour sa bourse,

de conserver un côté plus grand public. « Nous avons interdit aux exposants de vendre des animaux à capacité, explique Antonio Duarte. Aucun animal venimeux n'est exposé, aucune mygale, et nous interdisons la vente à des mineurs, même pour les espèces les plus inoffensives. » L'achat d'un reptile ou d'un amphibien ne doit pas se faire à la légère, comme pour tout animal de compa-



Éleveur amateur, Gaëtan prodigue ses conseils aux visiteurs.

gnie, et il convient de se renseigner au préalable sur le matériel nécessaire à son bien-être, son régime alimentaire, ses spécificités comportementales...

« Un serpent n'aura besoin que d'une source de chaleur et d'un point d'eau, alors qu'un caméléon doit obligatoirement bénéficier des rayons d'une lampe UV », précise par exemple Gaëtan, un exposant qui pratique l'élevage de façon amateur. « Le serpent se nourrit principalement de rongeurs, le caméléon exclusivement d'insectes, qu'il faut saupoudrer de vitamines et de calcium afin de reproduire la richesse de son alimentation naturelle. » ■

BASTIEN KOCH

► Bourse aux reptiles dans le hall 5 du parc des expositions de 10 h à 17 h (6 € plein tarif ; 3 € tarif réduit ; gratuit jusqu'à 5 ans).

CINÉMA Les poilus d'Alaska

Canins de campagne

Des chiens de traîneaux d'Alaska qui ravitaillent les poilus à la Schlucht ? Le Vosgien Daniel Duhand en a fait un documentaire, projeté mardi.

C'ÉTAIT UN SOIR DE 1997 au bord du Yukon. Pour la première fois, Daniel Duhand entendait parler des poilus d'Alaska. Poilus parce que velus comme des malamutes, poilus parce que combattants de la Grande Guerre. « J'ai tiré les fils, raconte le grand reporter, retrouvé les descendants des officiers... dont ceux du capitaine de chasseurs alpins Louis Moufflet. « Même l'Armée avait oublié cette histoire », assure le Vosgien. Il faut dire que l'aventure était « un peu barge », avoue l'auteur du documentaire à la production franco-canadienne. Ex-chercheurs d'or en Alaska, deux officiers de l'Armée Française ont traversé l'Atlantique en 1915 pour ramener 436 chiens de traîneaux, aptes à ravitailler les poilus à deux pattes dans le massif des Vosges. Les sections de chiens d'Alaska

étaient basées à la Schlucht et à Saint-Amarin. Daniel Duhand a creusé les archives, appelé à la mobilisation générale pour sortir leur histoire de l'oubli. Sont sortis livres, bandes dessinées et documentaire. Celui-ci, « Nom de code : Poilus d'Alaska » sera projeté mardi soir au cinéma le Colisée à Colmar.

Et maintenant un film ?

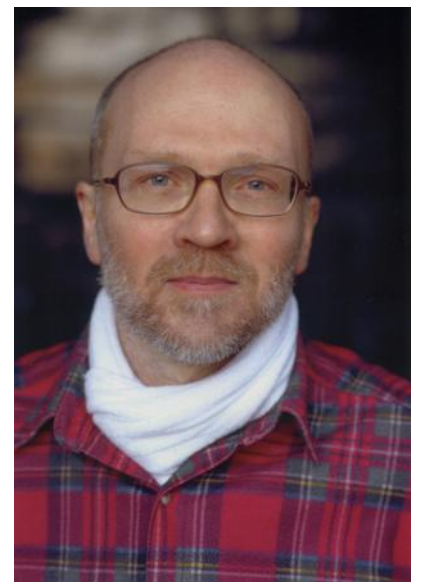
Daniel Duhand a retrouvé beaucoup de choses. Mais aucune trace du matériel de l'époque : « On sait que tout a été vendu aux enchères à Épinal », avance l'auteur de Celles-sur-Plaine. À la fin de la guerre, les chiens ont été donnés aux officiers et aux soldats. C'en était fini des sections de chiens d'Alaska : « Une seule armée utilise aujourd'hui des chiens de traîneaux, le Danemark ». Le Vosgien verrait bien aujourd'hui le cinéma s'emparer du périple canin : « Des maisons de production sont intéressées par l'histoire, mais elles commencent à tousser quand elles sortent la calculatrice ! » L'Alaska, l'Atlantique, la guerre, forcément tout ça vous plombe un budget. Mais Daniel Duhand ne



Les poilus d'Alaska, comme Sam et Willy, racontent leur histoire mardi soir au Colisée à Colmar. DOCUMENT REMIS

désespère pas de voir un long-métrage entretenir le souvenir de l'incroyable aventure des chiens de guerre. Présent mardi à Colmar pour la projection et le débat qui suivra à l'invitation de l'Agence de Développe-

ment Touristique de Haute-Alsace, Daniel Duhand dédicacera ses ouvrages au Colisée puis le lendemain à la librairie Hartmann et vendredi au 31^e salon du Tourisme et des Voyages au parc-expo à Colmar. PH.M.



Le Vosgien Daniel Duhand sera présent à Colmar pour plusieurs séances de dédicaces et un débat.

► « Nom de code : Poilus d'Alaska », projection et débat, mardi 3 novembre à 20 h au cinéma le Colisée à Colmar. www.poilusdalaska.com ■